



Les manifestations



Fête du 14 juillet

Comme chaque année, la commune et les associations Chapelloises organisent la fête du 14 juillet à partir de 14h30.

Au programme :

- Ball-trap
- Jeux pour enfants et adultes
- Animations avec la chanteuse Elodie Dubois
- Repas champêtre (9 €/adulte et 4,50 €/enfant)
- Retraite au flambeau
- Feu d'artifice musical

Dates à retenir

- **Le 25 juin** : Courses de lévriers avec pari mutuel et vide grenier au cynodrome le Bois à Grillemont
- **Le 01 juillet** : Kermesse des écoles à la salle des fêtes de Bournan
- **Le 24 septembre** : Concours électro 7 par le club d'aéromodélisme
- **Le 11 novembre** : Cérémonie commémorative et repas des aînés.

Cette liste est non exhaustive.

Merci de nous communiquer les dates de vos prochaines manifestations

Mairie de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin
 2 place Jasnin
 ☎ 02.47.59.62.13
<http://www.la-chapelleblanche-saintmartin.fr/>
 mairie37057@wanadoo.fr



Lettre d'information n°8 – Juin 2017

2017 : année de l'aménagement du centre-bourg

Accessibilité-sécurité-conivialité-esthétique

Chapellois, passants, piétons, automobilistes, utilisateurs de deux roues, promeneurs, conducteurs d'engins : vous êtes tous concernés...

Venez à la seule réunion publique organisée :

le lundi 26 juin 2017 à 20h30 à la salle des fêtes

« Présentation du projet d'aménagement par le cabinet URBA 37 »

Les travaux sont les suivants :

- sécurisation de la traversée du bourg (réalisation de plateaux, de chicanes et d'une zone 30),
- aménagement du parking de la salle des fêtes,
- création d'un parking à côté du terrain de tennis pour sécuriser l'accès à l'école,
- mise en accessibilité des commerces.



Permanence service ADS (Autorisations du Droits des Sols)

Dans le cadre de vos projets d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...), le service ADS (Autorisation du Droits des Sols) a mis en place des permanences sur rendez-vous uniquement (d'une durée de 30min environ), afin de vous aider à préparer votre dossier.

Permanence le matin de 9h à 12h :

- Preuilly-sur-Claise, à la Maison des Services Public → le 1er jeudi de chaque mois
- Tauxigny, à la mairie → le 2ème jeudi de chaque mois
- Loches, à la Communauté de Communes Loches Sud Touraine → le 3ème jeudi de chaque mois

Prendre rendez-vous au 02.47.91.19.20

Linky, bientôt à La Chapelle-Blanche-Saint-Martin !

À partir de juillet 2017, le compteur électrique Linky sera installé chez vous, par l'entreprise « LINK ELEC SOLUTIONS ».

Un courrier sera envoyé par Enedis à tous les habitants.
Pour toute question sur le compteur :

www.enedis.fr/Linky
N° vert : 0 800 054 659

Bibliothèque : du nouveau

Depuis le 6 mai 2017 la bibliothèque est installée salle Jeanne d'Arc, au n°3 rue de l'Abbé Favoreau. Elle est désormais ouverte tous les 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h. Le prêt des livres est gratuit.

Pour tout renseignement contacter Jean-Claude Micat au 09.70.37.20.80



Concours des maisons fleuries

La municipalité de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin organise un concours des maisons fleuries (sans inscription préalable).

Les membres de la commission « espaces verts » passeront courant juillet pour apprécier le fleurissement.

Un élément important : le fleurissement doit être visible de la voie publique et d'accès facile.

- Le classement se fera selon 4 catégories :
- Jardins et cours de ferme
 - Terrasses et jardinets
 - Murets et balcons
 - Et un coup de cœur



Les critères retenus pour déterminer la note seront :

- Le fleurissement (harmonie, densité, répartition des plantes sur l'ensemble)
- L'originalité (choix des plantes, présentation)
- L'entretien (respect de l'environnement, propreté, retrait des fleurs desséchées, bon arrosage)

Les prix seront remis début janvier 2018, à l'occasion des vœux de la municipalité.

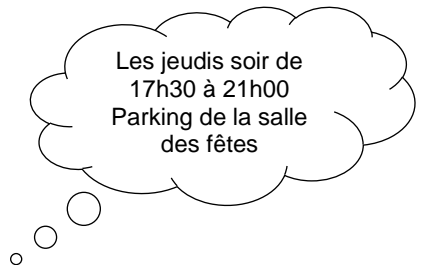
Le conseil municipal compte sur vous toutes et tous pour l'embellissement de notre commune.

Respectons notre cadre de vie !

Les déjections canines sur les espaces publics (place Jasnin, place de la salle des fêtes, trottoirs..) doivent être ramassées.

Pensez aux habitants et à ceux qui entretiennent les espaces.

Vente ambulante de Pizza



Les jeudis soir de
17h30 à 21h00
Parking de la salle
des fêtes